www.chartresdebretagne.fr

Le Chartrain

Vie municipale | En ville | Interco | Côté asso | Culture | Enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales - Juillet-Août 2023

Les équipes d'animation, aux côtés des élues référentes, prennent la pose durant leur journée de formation et de cohésion au centre Brocéliande.

Sommaire

Vie municipale
(P2) Conseil municipal du 22 mai
(P3) Double sens rue Antoine Chatel
(P3) Nouveaux Chartrains

En ville
(P4) Le plaisir du jardin nourricier
(P5) Le point sur les chantiers
(P5) Cartographie des sols argileux
(P6) Incivilités en centre-ville
(P6) Vie éco

Interco
(P7) 5 raisons de mouiller le maillot

Culture
(P8) Les emprunts facilités
(P9) Dans les coulisses de la saison

Côté asso
(P10) Fédération Espérance

Enfance-Jeunesse
(P11) Ty'PAME, un lieu resssource
(P12) Fleurissement au parc des loisirs

À lire aussi...
(P3) Edito
(P4) Expression des élus

Au fil des pages, ce logo vous renvoie à des informations complémentaires sur www.chartresdebretagne.fr

Soirs d'été, séjours jeunes...

Grandes vacances, grandes animations !

Les équipes d'animation recrutées par la ville étaient réunies samedi 24 juin pour une journée de formation et de cohésion. Elles ont préparé les temps forts qui attendent vos enfants et vos ados cet été. Que ce soit pour découvrir le cirque, randonner en kayak ou passer sa première nuit sous tente, de nombreuses activités seront proposées lors des séjours organisés en Bretagne ou tout simplement à l'accueil de loisirs.

Et pour les plus de 13 ans, les Soirs d'été promettent des animations variées à la Halle des Sports. Du 10 juillet au 1er septembre, un espace jeux et une salle dédiée au sport leur sont réservés. Et chaque semaine, une soirée barbecue est proposée. Très bel été aux enfants, aux ados et aux adultes !

Conseil municipal

Les principales décisions

22 mai 2023

Urbanisme / Foncier

. Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028 - Avis

Les orientations stratégiques du PLH, adoptées par le Conseil métropolitain le 2 février 2023, visent notamment à répondre à l'ensemble des besoins en logements et à protéger les ménages les plus vulnérables. Du point de vue des orientations programmatiques, chaque commune, en fonction de sa strate, de sa situation par rapport à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et de son zonage, se voit affecter un objectif différencié de production diversifiée de logements. Au global, 40 % de la production sera une offre nouvelle aidée composée notamment de 7 500 logements locatifs sociaux soit 25 % de la production des nouveaux logements.

Dans le cadre du PLH 2023-2028, le dispositif d'accompagnement financier relatif à la surcharge foncière (zones où les coûts d'achat du terrain dépassent une valeur de référence) sera augmenté de 40% et sera progressivement dédié uniquement aux opérations en renouvellement urbain, afin de s'inscrire dans la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, ont approuvé le PLH 2023-2028 en faisant le vœu que toutes les communes de la métropole puissent justifier, à la fin de ce PLH 2023-2028, d'un taux d'au moins 20% de logement social.

Finances

. Tarifs du Pôle Sud

. Tarification des Spectacles
Augmentations de tarifs ciblées sur les catégories de spectacles les plus hautes (A+, A et B) de 1€ à 2€.
Baisse des tarifs pour les représentations scolaires et petite enfance, pour les groupes d'accueil de loisirs et les groupes constitués partenaires (Ehpad, IME, CDAS, PMI, Prison…).

. Tarification des ateliers*
Augmentation de 6% arrondi afin de suivre l'augmentation des coûts liés à l'inflation.

Le PLH métropolitain approuvé en séance du Conseil Municipal

. La Médiathèque : gratuité des inscriptions individuelles et collectives
La gratuité de l'inscription pour l'emprunt de documents, quelle que soit son adresse, a été votée du 1er juillet 2023 au 30 juin 2026. Un bilan sera alors réalisé *(voir page 8).*

. Tarifs de l'école multisports*
Une revalorisation de 6% des tarifs a été votée pour la période du 1er septembre 2023 au 30 juin 2024.
. Enfants chartrains ..... 73 € (+4 €)
. Enfants non chartrains... 100 € (+6 €)

**Ces tarifs font l'objet de tarifs dégressifs votés par le C.C.A.S.*

. Subventions exceptionnelles
Lors de la séance du 22 mars 2023, le Conseil municipal a adopté la délibération n°24/2023 relative aux subventions aux associations. Une enveloppe de 8 900 € a été votée pour des projets associatifs pouvant faire l'objet d'une subvention exceptionnelle en cours d'année 2023. 3 projets ont ainsi été proposés à la délibération des élu·es :

> Exposition du Photo Club Chartrain ..... 300 €
> Fête de la Marionnais..... 350 €
> Séjour jeunes du comité de jumelage Chartres-Hassmersheim *(par Chartrain participant dans la limite de 3 000 €)* ..... 300 €

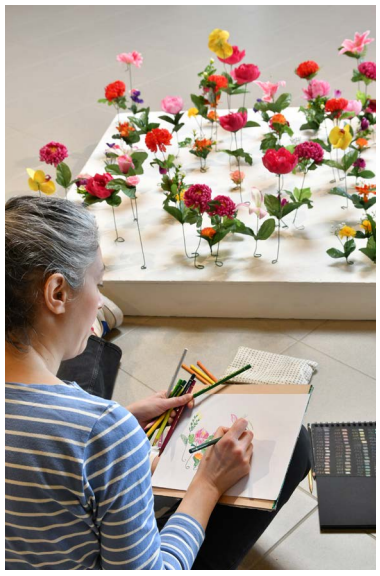

Vote des tarifs 2023-24 des ateliers du Pôle Sud

Administration générale

. Mise en place d'un collège de référents déontologues
Les impératifs de transparence de la vie publique ont été renforcés par le législateur depuis plusieurs années. Il est désormais prévu que tout élu local doit pouvoir désormais consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.
Dans un souci de mutualisation et d'efficacité, les référents déontologues mobilisés par Rennes Métropole ont accepté d'élargir leur périmètre d'intervention aux communes qui le souhaitent.
Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ont approuvé la création d'un collège de référents déontologues des élus de la commune de Chartres-de-Bretagne, pour la durée restante du mandat municipal 2020-2026. Le collège de référents déontologues sera constitué de M. Dominique Couturier, magistrat honoraire, et M. Jean-Eric Gicquel, professeur des universités.

Sauf mention contraire, les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Accès aux actes en ligne
www.chartresdebretagne.fr
> Ma ville > La vie municipale
> Documents réglementaires

État-civil

Naissances

- 26 avril 2023
  Simon Carré
  19 rue Louis Lumière
- 7 juin 2023
  Agathe Sazun Raimbaud
  13 bis rue du Callouët

Mariages

- 6 mai 2023
  Sophie Brilland et Anthony Mottais
  14 bis rue de la Poterie
- 24 juin 2023
  Théo Bolzer et Aurélia Mainguy
  16 rue Costes et Bellonte

Agenda

- Lundi 3 juillet à 18h30
  Conseil municipal
  Salle du Conseil
- Lundi 3 juillet à 20h30
  Présentation de l'étude urbaine et du futur projet de centralité
  Salle Victor Basch
- Mardi 4 juillet
  Carnaval de l'école Auditoire
- Vendredi 14 juillet
  Bal avec le groupe
  Emmanuel Bolivard à 20h
  Feu d'artifice à 23h30
  Esplanade des Droits de l'Homme
- Mardi 1er août
  Don du sang
  Halle de la Conterie
- Samedi 4 novembre
  Repas des Classes 3
  Salle Rabelais du Pôle Sud

A nous de jouer !

> Prenez note ! La première fête du jeu de Chartres-de-Bretagne aura lieu le samedi 30 septembre de 14h à 19h. Elle sera ouverte à toutes et tous, de 0 à 99 ans.

Juillet-Août 2023 - N°23.05
Le Chartrain
Mairie - 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

CHARTRES DE BRETAGNE

- Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
- Adjoint à la Communication : Patrick Geffroy
- Rédaction : Quentin Pelletier Joste
- Maquette : Fabienne Faujour
- Dépot légal : à parution

- Reproduction totale ou partielle interdite.

- Imprimé sur papier recyclé www.hautsdevilaine.com

Le Chartrain de septembre sera distribué à compter du 4 septembre 2023

Rue Antoine Chatel

Retour du double sens

Depuis le 22 juin, le double sens de circulation rue Antoine Chatel est rétabli. La voirie est réaménagée pour limiter la vitesse des véhicules.

En avril 2021, la rue Antoine Chatel avait été mise à sens unique dans l'axe est-ouest. Il s'agissait à l'époque d'assurer des itinéraires fluides alors que des programmes immobiliers allaient sortir de terre dans les environs, occasionnant un fort trafic de camions de chantier. Après avoir consulté les habitants et Rennes Métropole, responsable de la voirie, la municipalité a souhaité remettre en service le double sens de circulation dans cette rue à compter de cet été.

Les avis sur les deux années de sens unique divergent forcément selon les riverains interrogés : l'allongement de parcours pour aller de la place de l'Auditoire au Pôle Sud a été critiqué par les uns, la sécurité de cet axe a été plébiscitée par les autres. "*La mise en sens unique a entrainé un report de trafic dans les rues de la Forge et de Fontenay, qui ne sont pas dimensionnées pour autant de véhicules*", remarque Jean-Marc Louis, adjoint en charge de la sécurité publique. C'est ce qui a notamment motivé la remise à double sens de la rue Antoine Chatel.

Toutefois, la voirie a subi des modifications. "*Le gain de sécurité du précédent aménagement doit être pérennisé. C'est pourquoi deux chicanes ont été installées sur la rue, avec des régimes de priorité. Les vélos n'ont pas à les contourner*", indique l'élu. Elles permettent de faciliter les entrées charretières des riverains. La configuration de la voirie a aussi été conseillée par le Star, puisque les bus qui empruntent l'itinéraire ont des dimensions spécifiques. Une phase test s'est ouverte fin juin, avant une opération de comptage en septembre. La voirie sera livrée dans sa version finale après des travaux sur les réseaux d'eau.

Bienvenue

aux nouveaux Chartrains

Samedi 3 juin, la Ville avait donné rendez-vous aux habitant·es qui ont rejoint Chartres-de-Bretagne depuis 2020. Après une balade à vélo à travers rues et petits chemins, une cinquantaine de personnes a pris la direction du Pôle Sud pour rencontrer les membres du conseil municipal et les services de la ville. La semaine suivante, un programme de quatre visites guidées a permis d'approfondir la connaissance de notre commune.

> Découvrez le film de présentation de la commune sur www.chartresdebretagne.fr > Actus

Édito

Préserver le lien social

Ces dernières années, nous n'avons jamais tant réfléchi sur la recherche des meilleures solutions pour préserver le "lien social". Évidemment, cette "idée" suggère autant d'interprétations que de débats. En effet, chacun peut se faire sa propre opinion de ce que devrait être la construction d'une relation positive entre tous. En préalable, une telle relation doit se construire dans le respect des différences ; différences entre générations, mais également entre des personnes dont l'histoire personnelle, les moyens comme les ressources, ainsi que la culture ne sont pas de même nature, si ce n'est d'origine. La diversité entre les personnes qui vivent dans nos territoires n'a jamais été aussi grande. C'est un mouvement qui s'est considérablement amplifié durant le dernier quart de siècle, accompagné par le processus de la mondialisation économique.

Tous ces particularismes justifient que nous ayons de la considération envers cette diversité. De mon point de vue, il s'agit de faire en sorte que nous puissions vivre sans ignorer l'autre, et avec tout le respect dû à chaque être humain. Certes, il s'agit d'un véritable défi.

La réalité : c'est que nous sommes entrés dans un monde en plein bouleversement économique, environnemental et culturel. Ici, comme ailleurs, la part des "*laissés pour compte*" est considérable. Nul ne doit l'ignorer, l'actualité nous le rappelle à souhait. La précarité en termes de ressources, avec tout ce qui en découle prend des proportions inégalées depuis cette longue période de l'après guerre[1]. L'expression des rancœurs traduites en faits de violence dans les propos, comme dans les comportements physiques se répand quotidiennement dans la sphère privée, comme publique. Les chiffres l'attestent.

Dans ce contexte bouleversé, s'il y a des initiatives qui relèvent de notre responsabilité vertueuse d'élus locaux, ce sont bien celles de faire vivre la démocratie de proximité, de promouvoir l'éducation pour tous, de même que l'esprit de la solidarité et de la citoyenneté.

À cet égard, il y a sans nul doute matière à s'interroger sur les véritables capacités financières dont disposent les communes pour agir en ce sens. L'autonomie budgétaire des communes s'est considérablement réduite au gré des réformes législatives et fiscales. C'est pourtant à cette échelle qu'il nous est concrètement possible de faire éclore l'esprit d'initiative, de la citoyenneté et de la responsabilité collective.

Comme l'écrit J.Fr. Bouthors[2], "*le chef de l'État ne fait qu'accentuer une vision selon laquelle, il n'y a rien entre l'État et les citoyens ou entre le souverain et ses sujets... Vision évidemment fausse, mais qui n'a cessé d'affaiblir les structures et corps intermédiaires ; non seulement les syndicats, mais aussi les collectivités locales dont les ressources dépendent de plus en plus des dotations du pouvoir central... Le pouvoir exécutif minore le corps social français et ses organes…*". Qu'apportent aujourd'hui ces politiques de "*fausse décentralisation, conduites sur un mode dirigiste*", comme l'écrivait en 2017 Gaspard Koenig[3] ? "*L'Etat central continue à assurer près de la moitié des ressources des collectivités locales[4]. De complexes calculs de dotations et péréquations placent les territoires dans une situation de négociation constante et usante vis-à-vis de Paris. Les compétences sont encadrées et les budgets contraints…*". Cette réalité n'est pas prête de changer.

Je souhaite à tous de très bonnes vacances d'été.

Philippe Bonnin,
Maire

1. La 2nde guerre Mondiale de 1939 à 1945.
2. Ouest-France du 8 juin 2023. J. Fr. Bouthors, journaliste indépendant.
3. Le Monde du 28 novembre 2017
4. - 52,38 % à Chartres de Bretagne !

Aux Peupliers

Le plaisir du jardin nourricier

Nathalie Héry est l'une des bénéficiaires d'une parcelle au sein des jardins familiaux de la ferme des Peupliers. Ses récoltes variées lui permettent aujourd'hui de ne plus être dépendante des commerces pour sa consommation de légumes.

Nathalie Héry cultive un jardin familial depuis 2014.

Certes, le jardin familial est un peu éloigné de son domicile. Mais d'un coup de vélo, Nathalie ne rate jamais l'occasion de s'occuper de son potager de 150 m². "*C'est un plaisir de savourer des légumes issus de son propre jardin, on sait qu'ils ne sont pas traités*", témoigne-t-elle tout en vérifiant que les mauvaises herbes ne gagnent pas ses poireaux. Dans son jardin, concédé par la municipalité à proximité de la ferme des Peupliers, elle cultive des tomates, des courgettes, des betteraves, des courges butternut...

Le potager est une affaire de famille. "*Mon papa jardinait beaucoup. Et ici, mon frère vient m'aider. Il a bêché la terre et fait quelques plantations*", raconte Nathalie. Elle fera profiter sa mère et son frère de sa récolte. Au fil des ans, des liens ont uni les bénéficiaires des jardins familiaux. L'entraide est de mise : on se prête de l'eau quand la cuve de l'un arrive bientôt à sec, on s'échange des graines, on met à disposition des outils...

"*J'ai récolté ma première courgette hier, je l'ai cuisinée ce midi*". Nathalie Héry est maintenant auto-suffisante en légumes. Même si ses récoltes peuvent nettement varier d'une année sur l'autre en fonction de la météo, elle ne regrette pas ce nouveau mode de vie. Au-delà des économies réalisées, la certitude de la provenance et le plaisir d'avoir les mains dans la terre comptent pour beaucoup dans son investissement au sein de son jardin.

Les 14 jardins des Peupliers et les 5 de la Marionnais ont une surface qui varie de 100 à 160 m². Ils sont clôturés, pourvus d'un portillon, d'un abri en bois individuel ou collectif et d'un récupérateur de pluie.

En savoir + www.chartresdebretagne.fr > ma ville > notre environnement > jardins familiaux

Expression des élus

Ty'PAME : le relais petite enfance, un service de proximité pour accompagner la parentalite.

L'évolution démographique de notre commune s'accompagne de besoins accrus en matière de garde d'enfants. Nous allons anticiper ce mouvement par la construction d'une nouvelle crèche et une augmentation du nombre de places d'ici 2025.

Si le rapport entre le nombre d'enfants de moins de 3 ans et le nombre de places semble relativement stable, la capacité des accueils collectifs et l'offre en recul des assistantes maternelles, avec des effectifs en baisse, ne répondront pas de manière satisfaisante aux attentes futures. 43 assistantes maternelles sont agréées par la Protection Maternelle et Infantile. 36 exercent actuellement. La capacité globale d'accueil collectif d'enfants de moins de 3 ans est de 73 places (12 places réservées pour Pont-Péan). Selon les chiffres de la CAF, 243 familles sont concernées, ce qui représente 261 enfants de moins de 3 ans. Les familles chartraines, dont les prestations de la CAF sont égales ou supérieures à la moitié de leurs revenus sont proportionnellement plus nombreuses qu'en Ille et Vilaine. La part des familles monoparentales qui ont des enfants de moins de trois ans est de 22 % contre 11 % dans le Département. En l'absence de nouvelles vocations, la situation pourrait se dégrader (1/4 des assistantes maternelles en activité sont âgées de 55 ans et plus).

Notre réflexion communale autour de l'égalité des chances dès le plus jeune âge vise à renforcer les partenariats avec la CAF, la PMI et les communes voisines de Pont-Péan et Laillé. Ensemble, nous accordons une place importante à l'axe "famille-petite enfance" au sein de la nouvelle Convention Territoriale Globalisée (CTG), signée au mois de Décembre 2022. Le 30 mai 2023, nous avons inauguré notre Relais Petite Enfance "Ty'PAME", à l'espace Brocéliande en présence des partenaires.

Depuis son ouverture, chaque semaine, les 2 temps collectifs proposés autour d'ateliers d'éveil de l'enfant et de son accès à la vie sociale ont permis à 24 assistantes maternelles et 72 enfants différents de fréquenter "Ty'PAME" dans une dynamique très positive. Les permanences physiques et téléphoniques informent les familles sur l'offre d'accueil dans notre territoire, accompagnent les parents employeurs et les assistantes maternelles dans leurs démarches d'inscriptions et de déclarations sur les sites web (monenfant.fr, paje-emploi, DREETS, 3939). Notre engagement municipal valorise le métier d'assistant(e) maternel(le) par des formations sur "*les gestes d'urgence pédiatriques» ou de «sauveteur secouriste du travail*".

Des partenariats ont été tissés avec les multi-accueils de la commune, l'EHPAD, l'Ecole de Musique, la Médiathèque. Ce sont des initiatives qui renforcent la rencontre parents, assistantes maternelles, enfants, avec des temps forts (semaine nationale de la petite enfance, carnaval, chasse à l'œuf, fête du printemps ...).

Les assistantes maternelles et les familles ont désormais un lieu ressource pour les accompagner sur tous les sujets liés à la petite enfance et à la parentalité.

Le point sur...
les chantiers en cours et à venir

L'accueil de loisirs des Longues Hayes, qui accueille les enfants d'âge primaire, va être entièrement rénové à partir de cet été et doté d'une coursive donnant sur l'Astrolab'.

L'accueil de loisirs des Longues Hayes, qui accueille les enfants d'âge primaire, va être entièrement rénové à partir de cet été et doté d'une coursive donnant sur l'Astrolab'. A l'écart des grands axes de circulation et entouré d'espaces verts, l'ancienne ferme des Longues Hayes est un lieu privilégié pour l'accueil des enfants de 6 à 11 ans. Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, jusqu'à 80 enfants se retrouvent au sein de l'accueil de loisirs. Mais le lieu souffre de son agencement initial : les salles contigües ont toujours été une contrainte pour la circulation des enfants dans les locaux.

Une vue de la future coursive ouverte sur l'Astrolab', lieu pédagogique dédié à l'environnement. Les Ateliers du Gué - Bérengère Sadowniczyk - Architecte Dehmonp

D'où l'idée de créer une coursive au nord du bâtiment, donnant sur l'Astrolab'. Les enfants ne devront plus traverser les salles ni sortir du bâtiment pour rejoindre un autre espace. Mais ce n'est pas tout : le bâtiment va s'offrir un coup de jeune, avec une redistribution complète des pièces. Quatre salles d'activités ainsi que la cuisine pédagogique seront conservées. Des sanitaires PMR (personnes à mobilité réduite) et une infirmerie seront quant à eux créés. *"La couverture, les cloisons, les menuiseries, les peintures et les sols seront entièrement refaits"*, détaille Maëlys Péniguet, responsable du service "patrimoine bâti et parc véhicules".

Les équipes des services techniques ont récemment retiré les anciennes installations. Elles sont actuellement conservées au sein du centre technique municipal dans l'optique d'une éventuelle réutilisation ou d'une prochaine valorisation. La livraison des travaux est attendue pour le printemps 2024.

Résidence de la Poterie

Les travaux arrivent à leur terme à la résidence de la Poterie. Ils ont permis l'extension de l'Ehpad sur 2 niveaux au nord et au sud. L'établissement accueille désormais 6 chambres supplémentaires sur le foyer de vie (soit un doublement de la capacité), un pôle dédié aux soins et une salle d'animation.

La salle de restauration a également été agrandie pour faire face à la dépendance de plus en plus grande et permettre des visites extérieures.

Sols argileux
Une cartographie plus fine

Depuis la sécheresse de l'été dernier, le phénomène de retrait-gonflement des argiles est très médiatisé. Une partie de la commune de Chartres-de-Bretagne est concernée d'après une cartographie actualisée récemment.

Pourquoi on en parle ?

Un sol argileux est sensible aux variations de teneur en eau : il se rétracte en période sèche et gonfle en période de pluie. Ces variations peuvent créer des mouvements de terrain à l'origine de fissures ou de tassements plus ou moins graves sur les habitations. La sécheresse de l'été dernier et celle à venir contribuent à amplifier le phénomène.

Que dit la nouvelle carte ?

La cartographie des sols argileux a été actualisée à l'échelle métropolitaine. Elle est plus fine et permet de déterminer la nature du sol avec une précision parcellaire. 3 niveaux d'exposition ont été déterminés : aléa faible, aléa moyen et aléa fort. Par rapport à l'ancienne cartographie, la nouvelle fait apparaître une réduction très nette de l'aléa moyen mais aussi une extension de la zone d'aléa fort. Toutefois, cette carte n'a pas encore été annexée au PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommmunal) dans l'attente de la délivrance d'un arrêté ministériel.

Quelle implication pour mon bien ?

Si votre terrain se situe en zone d'aléa faible, aucune prescription particulière ne s'impose. En revanche, s'il est situé en zone d'aléa moyen ou fort, une étude géotechnique est obligatoire si vous vendez votre terrain ou si vous souhaitez y faire construire une maison individuelle.

Peut-on construire en zone d'aléa moyen et fort ?

Oui, en respectant des dispositions constructives. L'adaptation des fondations est une priorité : nature des pieux, profondeur des fondations, interdiction de sous-sols partiels...

Pour un renseignement adapté à votre situation, contactez le pôle Aménagement et Urbanisme au rez-de-jardin de la Mairie. 02 99 77 13 urbanisme@ville-chartresdebretagne.fr

Les flâneries cosmiques

> au Parc de loisirs

Imaginées par des élèves du collège de Fontenay les Flâneries cosmiques ont été installées par des agents des services techniques de la ville.

Désormais, au gré de vos balades, ce parcours de 3 km jalonné de panneaux explicatifs vous conduira du Soleil à Neptune...

Incivilités en centre-ville

Une médiation mise en place cet été

Le regroupement de personnes alcoolisées et leurs propos déplacés à l'égard des habitants aux abords du centre commercial sont un sujet de tension depuis deux ans. La municipalité a mandaté une médiation sociale de trois mois pour répondre aux inquiétudes.

Le centre-ville doit rester un lieu de vie partagé par tous.

Frédéric Faudemer.

Récemment, des habitants ont écrit aux autorités de gendarmerie ainsi qu'au Maire. Les élus se sont exprimés à ce sujet dans le numéro du Chartrain de juin 2023.

Sur le terrain, des actions ont déjà été entreprises par la présence régulière des policiers municipaux et les rondes conduites par les gendarmes. Pour autant, les nuisances tardives, l'occupation de l'espace public et le dépôt sauvage de déchets sont toujours une réalité. L'arrivée de l'été est crainte par les signataires. La municipalité a souhaité engager, en complément des actions de prévention déjà en place, une médiation du 1er juillet au 1er octobre 2023 en mandatant l'association Optima. "*Deux médiateurs se relaieront sur site de 16h à 22h deux jours par semaine. Ils contribueront à la tranquillité publique, agiront en prévention et réguleront les conflits*", détaille Jean-Marc Louis, adjoint à la sécurité publique. Cette médiation vise à permettre la réappropriation de l'espace public, notamment pour des personnes qui avaient pris l'habitude d'éviter les abords de l'arrêt de bus, près duquel sont présents des regroupements. L'objectif est aussi de sécuriser ce passage essentiel pour les activités du centre-ville.

Pour Optima, l'enjeu sera de récréer du lien social en favorisant le dialogue avec ces personnes. "*La population pourra se rapprocher des médiateurs, pour savoir par exemple comment réagir en cas d'interpellation déplacée. Les médiateurs agiront aussi en interface entre la population et ces personnes lors d'un conflit*", complète Jean-Marc Louis. Cette action de médiation sociale s'inscrit dans un cadre plus large en lien avec la gendarmerie pour faire cesser les troubles constatés.

Du renfort pour la police municipale

Ancien éducateur sportif pendant 18 ans et responsable d'un club de sports de combat, Frédéric Faudemer a rejoint le service de police municipale de Chartres-de-Bretagne en mai dernier. En qualité d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), il intervient aux côtés du chef de la police municipale Julien Manceau face aux incivilités, au stationnement gênant et aux conflits de personnes... "*Je suis une personne accessible et à l'écoute, investie d'une mission de police de proximité. Au quotidien, je m'appuie sur ma formation en négociation et gestion de conflit pour désamorcer les situations tendues*". Frédéric Faudemer projette de devenir ensuite policier municipal, avec des prérogatives supplémentaires.

La Bouti'k du K Secret

Son visage vous dit quelque chose ? Normal, Katia Gautier avait déjà ouvert une boutique éphémère rue de la Poterie jusqu'en février 2022 ! Après un court passage à Goven, elle est de retour à Chartres-de-Bretagne à la tête de la Bouti'k du K secret. Convaincue que le petit commerce a une carte à jouer, Katia propose des vêtements pour femmes du 34 au 52 et des tenues pour filles jusqu'à 14 ans. "*Ma boutique est aussi un lieu pour discuter en toute convivialité*", confie la gérante qui possède une clientèle fidèle. Ses tenues colorées, commandées auprès de nombreux fournisseurs, sont disponibles en petite quantité. "*Je n'ai que des lots de 6 maximum et je veille à ne jamais proposer les mêmes vêtements*". Très présente sur les réseaux sociaux grâce à l'aide de son apprentie Manon, Katia Gautier propose aussi des sacs, bijoux et chaussures.

La Bouti'k du K secret
11 rue André Citroën
Lundi 14h/18h30.
Mercredi 9h30/12h30 & 14h/18h
Jeudi 9h30/12h30 et 14h/18h30.
Vendredi & samedi 9h30/18h30.
Tél. 06 67 96 79 98
Facebook et Instagram
La Bouti K du K secret

Festivités du 14 Juillet

Esplanade des Droits de l'Homme
20h : bal
23h30 : grand feu d'artifice

Restauration et buvette sur place.
Des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place aux abords du site à partir du 14 juillet au matin jusqu'au 15 juillet en début de nuit, merci de vous conformer à la signalisation en place.

Brèves

Star à domicile

Pas le temps d'aller voir le Star pour préparer la rentrée ? Le bus Star vient à vous le vendredi 25 août, de 13h à 18h30, place de la Mairie, pour

. Créer ou recharger votre carte KorriGo Services

. Préparer un itinéraire

. Charger des titres scolaires

. Vous informer sur les titres de transport les mieux adaptés, votre ligne de bus et ses horaires. Ainsi que sur le métro, le bus, Handistar, le vélo et le covoiturage.

+ d'infos Star sur www.star.fr ou 09 70 821 800 (appel non surtaxé).

Ordures ménagères, remplacement des bacs

A compter du lundi 10 juillet, Rennes Métropole procédera au remplacement des bacs d'ordures ménagères âgés de plus de 15 ans.

L'opération est effectuée après la collecte par une équipe dédiée. Il est demandé aux habitants concernés de sortir leur bac le jour même de la collecte et de le laisser jusqu'au lendemain soir 21h.

Si le bac n'est pas accessible, un avis de passage est remis dans la boîte aux lettres invitant l'usager à contacter la société Suez pour un rendez-vous.

+ d'infos n° vert de Rennes Métropole 0 800 01 14 31

Fraude au faux conseiller bancaire

Une escroquerie se développe actuellement : un faux conseiller bancaire vous joint par téléphone et prétend avoir identifié des actions suspectes sur votre compte bancaire. Sous prétexte de bloquer des actions frauduleuses, l'escroc tente de vous faire valider des débits sur votre compte. Dans ce cas, mettez fin à la communication et appelez votre banque pour vérifier la véracité de la situation.

Piscine interco de La Conterie

5 bonnes raisons de mouiller le maillot !

Impossible de résister à l'appel des bassins ! Pour les vacances d'été, la piscine de la Conterie est le lieu idéal pour vous rafraîchir. Nouveauté : chaque dimanche après-midi, votre centre aquatique sera ouvert.

Il y a 1001 raisons de piquer une tête dans l'un des bassins de la piscine intercommunale de la Conterie cet été... mais nous en avons choisi 5 !

1

Parce que c'est ouvert le dimanche après-midi

La piscine de la Conterie a revu son planning. Jusqu'au 3 septembre, elle est ouverte le dimanche après-midi de 14h30 à 18h30 en plus des horaires habituels *(lire ci-dessous)*. Une bonne occasion de se rafraîchir lors des week-ends ensoleillés, seul ou en famille.

2

Parce que c'est une piscine où on ne grelotte pas

Ces derniers mois, les piscines ont dû revoir la température de l'eau en raison de l'envolée des prix de l'énergie. Mais à la Conterie, les bassins sont chauffés comme avant grâce à sa chaudière à bois. "*Ce maintien de la température était une évidence pour garantir la qualité d'accueil et d'enseignement*", souligne le directeur Stéphane Chatenet. Vos enfants n'auront donc pas les lèvres bleues au bout de 20 minutes dans l'eau !

3

Parce que c'est le terrain de jeu des enfants

A l'âge de 7 ans, c'est facile de s'inventer tout un tas d'aventures en remontant la rivière à contre-courant de la piscine. Et à 10 ans, on dévale le toboggan et on compare à l'arrivée ses meilleures techniques de glisse avec ses frères et sœurs ! Les équipements de la Conterie sont parfaits pour passer un agréable moment en famille.

4

Parce que le bassin nordique offre une vraie détente

Votre journée de travail a été longue et fatigante ? Le bassin nordique est l'idéal pour vous détendre : la nage en extérieur, dans un bassin non couvert à 26°C, offre non seulement de nouvelles sensations mais permet aussi de profiter d'une ambiance plus calme.

5

Parce qu'en + des bassins, il y a... le fitness et l'espace bien-être

La piscine de La Conterie offre une particularité : elle comporte un espace fitness avec des machines pour travailler le cardio ou la musculation. En outre un espace bien-être de 165 m² vous attend pour un moment de relaxation (bassin de massage, douches sensorielles, grotte à sel, hammam et sauna).

Horaires d'ouverture

- Bassin nordique : lundi 12h/20h et du mardi au vendredi 8h/20h.
- Bassin sportif : lundi au vendredi 12h/20h
- Bassin ludique : lundi 14h/19h, du mardi au vendredi 10h/12h et 14h/19h (20h le vendredi).
- Tous les bassins : samedi et dimanche 9h/13h et 14h30/18h30

+ d'infos sur www.conterie.fr

Médiathèque

Les emprunts facilités

Depuis le 1er juin, la médiathèque propose la gratuité de l'emprunt des documents et facilite le processus d'inscription. Ces actions visent à donner accès à la culture pour toutes et tous.

C'est une petite urne judicieusement placée devant la porte d'entrée du centre culturel. Une boîte de retour des livres, CD et DVD de la médiathèque a été récemment installée. Elle permet de restituer les documents empruntés 7j/7 et 24h/24. Rendre un livre tard le soir, tôt le matin ou en plein dimanche devient désormais possible. "*Cela facilite les retours*", constate Hélène Garric, médiathécaire. Il suffit de glisser ses documents dans la fente, le retour sera enregistré à la réouverture de la médiathèque.

Cette nouveauté n'est pas la seule. Depuis le 1er juillet, l'inscription à la médiathèque est gratuite, sans condition de lieu de résidence. Cette disposition a été votée lors du dernier conseil municipal. L'inscription a également été simplifiée : "*Nous ne demandons plus la pièce d'identité ni un justificatif de domicile*", explique Hélène Garric. Seul un formulaire est à remplir.

La médiathèque, c'est aussi un lieu convivial, réaménagé récemment pour mettre en valeur les collections. Un nouveau coin "presse", riche de 30 titres adultes et 25 revues enfants/ados, invite à se tenir au courant de l'actualité, à flâner et à lire sur place. L'espace documentaire a aussi gagné en visibilité. Enfin, l'accueil du public a été légèrement décalé, offrant ainsi un espace supplémentaire pour mettre en valeur les expositions.

L'été à la Médiathèque
Ouverte : mardi : 14h-18h30.
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h30
Vendredi : 14h-18h30
Samedi : 10h-12h30 / 13h30-17h
Fermetures du 22 juillet au 15 août et les samedis 15 juillet et 19 août.

Au Pôle Sud

Lieux de mémoire, mémoire des lieux

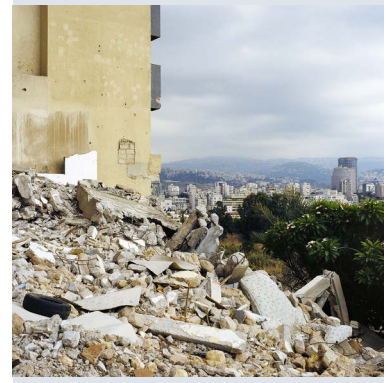

Pour la période estivale, la Médiathèque et le Carré d'Art s'associent pour présenter une série de photographies, extraites de la collection de la ville de Chartres-de-Bretagne. Cette proposition a permis de faire émerger une sélection d'œuvres évoquant la mémoire des lieux, connus ou inconnus.
A travers le choix d'une douzaine de paysages, cette exposition convoque la mémoire individuelle et collective et permet une réflexion à la croisée de la photographie patrimoniale, la photographie historique et la géopolitique.

A la médiathèque, jusqu'au 2 septembre. Accès libre.

Yulizh et Madleen

les nouveaux visages au Pôle Sud

Yulizh Bouillard

Madleen Jegou

Yulizh Bouillard, auparavant en poste à Pont Péan, compose le programme de spectacles et concerts de la saison culturelle du secteur Spectacles, mais également d'artistes invités en résidence de création.

Elle assure par ailleurs la gestion des contrats, des droits d'auteurs et du budget du secteur Spectacles, assure les relations avec les partenaires institutionnels et réalise notamment les demandes de subvention.

Madleen Jegou est en charge de l'accueil du public, de la communication et de la billetterie. Cheville ouvrière de la promotion des activités du Pôle Sud, elle en prépare certains supports de communication et gère les outils numériques. Sa place centrale lui permet de faire le lien avec tous les secteurs du Pôle Sud.

Spectacles

Dans les coulisses de la future saison

La programmation de la saison culturelle 2023-2024 sera dévoilée le 8 juillet. Chaque année, l'équipe du Pôle Sud veille à sélectionner des artistes émergents, à toucher toutes les tranches d'âge et à varier les formes de spectacles.

Christelle Kerdavid, artiste associée de la saison 2023-2024

C'est par un long travail de repérage que commence la construction d'une saison culturelle. Investiguer le territoire à la recherche des artistes de demain, assister à des festivals pour découvrir de nouvelles créations, créer des passerelles avec des partenaires... C'est le quotidien de Yulizh Bouillard, responsable de l'administration et de la programmation Spectacles du Pôle Sud, qui a pris ses fonctions en mars dernier. "*Une saison culturelle se doit d'être pluridisciplinaire, ouverte à tous les âges et présenter différentes formes de spectacle vivant. Je veille aussi à la parité, tant il est vrai que les femmes sont moins représentées*".

Yulizh Bouillard dispose d'un atout dans sa manche : chaque année, le Pôle Sud apporte son soutien à des artistes en création. Cette volonté politique lui permet de faire découvrir des artistes locaux au grand public et d'encourager des projets émergents, notamment en apportant un concours financier. "*Beaucoup de structures accueillent des artistes en résidence, mais peu ont un budget de création comme celui dont nous disposons*", relève la programmatrice.

Pour la saison 2023-2024, le Pôle Sud a tissé de nouveaux partenariats notamment avec la saison "Cirque" du festival "Ay-Roop", le festival "Waterproof" ou encore le festival "Jazz à l'Ouest" porté par la MJC Bréquigny. Des spectacles de la future saison intégreront la programmation de ces partenaires.

Pour la prochaine saison, le Pôle Sud va également innover avec le lancement de deux "parcours spectateurs". "*Il s'agit d'une sélection de 3 ou 4 spectacles issus de notre programmation, axés autour d'une thématique. Ils seront proposés au tarif unique de 6 euros le spectacle. Ces parcours intègreront aussi des bonus : une rencontre avec l'artiste, une visite des coulisses...*", relate Toinette Chollet, chargée de l'action culturelle et de la communication. Les parcours proposés cette année seront : "*Vers le clown*" et "*Expérimentations musicales*".

Enfin, le secteur Spectacles du Pôle Sud veille à diversifier son action en direction des familles. Ainsi, la programmation jeune public sera renforcée le mercredi et le samedi après-midi, deux périodes propices pour inviter les enfants à découvrir le monde du spectacle vivant.

Christelle Kerdavid, artiste associée de la saison 2023-2024

Vous l'aviez peut-être rencontrée en septembre lors du festival *J'agis pour ma planète*. Christelle Kerdavid, grimée en clown Pétrole, sera l'artiste associée du Pôle Sud la saison prochaine. Elle présentera le 30 septembre son nouveau spectacle en salle présenté comme un "*western théâtral pour un clown clandestin*".

Le 26 janvier 2024, 2e performance : elle proposera une déambulation insolite dans un lieu tenu secret...

Partir en livre, 2e édition !

La médiathèque sort de ses murs et investit le parc de loisirs, devant le château de la Mécanique. Un espace livres sera installé en continu et des lectures seront proposées par les bibliothécaires.

Pour les enfants de 4 à 10 ans. Mardi 11 juillet, de 14h à 17h, au Parc de Loisirs. Accès libre

Les dates à venir

> Samedi 8 juillet, annonce en ligne de la programmation des spectacles

> Fermeture d'été du 22 juillet au 15 août.

> Mercredi 16 août : annonce en ligne de la programmation du Carré d'art et de la Médiathèque

> Samedi 26 août : ouverture des réservations et billetterie des Spectacles et de la Médiathèque.

Fédération Espérance

Nouvelle asso, Yoga Samva

Le yoga était autrefois une discipline proposée à Chartres-de-Bretagne. Quatre femmes ont choisi de la relancer sous forme associative en donnant naissance à *Yoga Samva*, rattachée à la fédération Espérance. La professeure Anne-Sophie Drieux donnera quatre cours pour adultes chaque semaine à la salle Maurice Béjart, à compter de la rentrée prochaine. "*J'enseigne le hatha yoga,* détaille-t-elle. *Le but est d'être en union avec soi-même puis en lien avec les autres.*" Françoise Léost, la présidente de l'association, pratiquait déjà le yoga auparavant et n'y voit que des bénéfices : "*J'ai gagné en connaissance de moi et en souplesse. J'ai appris certaines techniques pour me concentrer, que j'utilise dans mon quotidien professionnel*". Les inscriptions sont possibles dès maintenant. Prochainement, l'association envisage le développement de stages thématiques.

Cours salle Maurice Béjart de l'ensemble sportif Rémy Berranger. À partir de septembre Lundi de 17h15 à 18h30, de 18h45 à 20h, de 20h15 à 21h30, le mercredi de 20h45 à 22h.
Contact : yogasamva@gmail.com.
Tél. 06 79 38 22 74 ou 06 32 30 34 32

Judo, jeunes médaillés

Le club de judo de Chartres-de-Bretagne compte deux nouvelles vedettes dans ses rangs. Lors de la finale du championnat régional de judo le 14 mai à Quimperlé, le club chartrain a vu briller ses benjamins. Linda Kanmagomaeva, dans la catégorie des - 48 kg, a remporté le titre de vice-championne de Bretagne. De son côté, Samy Brahimi-Renou a remporté le titre de champion de Bretagne dans sa catégorie des - 30 kg en gagnant sur le tatami face à des adversaires plus gradés que lui. Félicitations pour ces excellents résultats obtenus sous l'œil de leur entraîneur Etienne Narcissot.

Retour sur... un samedi fédérateur

Le 10 juin, la Fédération Espérance a organisé la 2e édition de sa fête. Les démonstrations ont rythmé la journée et les bénévoles ont renseigné le grand public sur les stands installés place de la Liberté. A cette occasion, la Fédération a pu montrer toute la palette d'activités proposées par les 26 associations qui la composent.

Rendez-vous

■ Forum des Associations et du bénévolat

Samedi 9 septembre
Halle de La Conterie

Le Forum des Associations devenu, au fil des années, un moment incontournable de la rentrée chartraine, voit cette année son format évoluer avec la mise en place, en parallèle, d'un espace et d'un temps dédiés au bénévolat et à l'engagement.

Collecte photos

A cette occasion, nous lançons un appel à tous les membres d'associations et de collectifs chartrains afin d'alimenter le "mur du bénévolat" via une collecte de photos.

Bourse du bénévolat

La bourse du bénévolat est un outil de mise en contact des Chartrain·es et avec des associations ou collectifs d'habitant·es en recherche de volontaires pour des missions de bénévolat, ponctuelles ou récurrentes.

Retrouvez les informations sur la Collecte photos et la Bourse du bénévolat sur www.chartresdebretagne.fr > citoyenneté > forum des associations et du bénévolat ou sur demande à communication@ville-chartresdebretagne.fr.

Petite enfance

Ty'PAME, un lieu ressource

On échange.

On se retrouve entre professionnelles pour bricoler et papoter.

Le service Relais Petite Enfance-Parentalité a été inauguré le 30 mai dernier. Sous le nom de Ty'PAME, il accompagne au quotidien les enfants, les parents et les assistantes maternelles chartraines.

On bricole avec Maman.

On découvre.

En +

> + de 30 familles participent occasionnellement ou régulièrement au LAEP.

> 24 assistantes maternelles utilisent les services de Ty'PAME.

"*On va au la-la-lepé ?*" Pas toujours facile à 2 ans de savoir prononcer le nom du LAEP, le Lieu d'Accueil Parents Enfants ! C'est ici, dans la salle Viviane de l'espace Brocéliande, que parents et bébés profitent chaque lundi matin d'un moment privilégié de jeu et de socialisation. Les familles y retrouvent les professionnelles Emeline Thomas et Karine Dromain, avec qui elles peuvent échanger leurs expériences, leurs doutes et leurs joies. Le LAEP est un des services rendus par le nouveau Relais Petite Enfance et parentalité Ty'PAME, lancé en février dernier.

Installée autour d'un café aux côtés d'autres parents, Myriam y vient régulièrement. "*Tout est regroupé pour se sentir bien. Les enfants peuvent jouer entre eux*", témoigne la maman de Fares et Safya. Pour celle d'Arthur, le LAEP "*offre une respiration*". Joliment aménagé et décoré, ouvert sur une terrasse et un jardin clos, le lieu invite les jeunes enfants de 0 à 3 ans à explorer leurs possibilités dans un cadre sécurisant pendant que leurs parents discutent. Confortés dans leur place par les professionnelles, les parents trouvent une oreille attentive à leur vécu. "*Nous les rassurons et nous les orientons au besoin vers d'autres structures*", détaille Emeline Thomas, coordinatrice de Ty'PAME. L'échange avec les autres parents aide aussi à relativiser certaines situations.

Le lendemain soir, ce sont huit assistantes maternelles qui investissent Ty'PAME pour un "*bricol'papote*" : une découverte de bricolages à réaliser pour favoriser l'éveil des tout-petits. C'est la double facette du RPE : il est tourné vers les parents mais aussi vers les professionnel·les de la petite enfance. Il offre un accompagnement sur le volet administratif (contrat de travail, bulletins de salaire...) mais aussi sur la pratique du métier. "*Ma mère était déjà assistante maternelle*, témoigne Patricia. *Mon métier n'a plus rien à voir avec celui qu'elle pratiquait*". Ce qui a changé ? La formation, les rencontres régulières, les sorties plus fréquentes... Les assistantes maternelles peuvent venir à Ty'PAME avec les enfants qu'elles gardent. "*C'est important de voir d'autres enfants, notamment du même âge que soi*", disent-elles à l'unisson.

Ty'PAME, avenue de Brocéliande.
Tél. 02 99 77 13 07.
rpe@ville-chartresdebretagne.fr
L'accès est libre et gratuit.
Ce service public municipal est soutenu financièrement par la Caf.

Ty'PAME
Service R.P.E. / Parentalité
Chartres-de-Bretagne

> Ce nom est le fruit d'un atelier créatif animé par le service Communication regroupant assistantes maternelles, parents, élus et professionnels de la petite enfance. Il a été validé lors du dernier conseil municipal. Il évoque la maison (ty en breton), lieu accueillant et rassurant. PAME est l'acronyme de Parents, Assistantes Maternelles, Enfants.

On se retrouve entre enfants.

Fleurissement de la ville

Les jeunes pousses au parc des loisirs

Vendredi 16 juin, les élèves des écoles et les enfants du pôle Elisabeth Zucman ont donné le coup d'envoi du fleurissement annuel de la commune sur le thème "*Brocéliande et sa nature enchantée*" au parc de loisirs. Sous un soleil généreux, le jeune public a profité d'ateliers, de jeux, de contes et de chants avec le concours des équipes des espaces verts, de la culture et de l'animation.

> Découvrez le fleurissement aux 4 coins de la ville et sur www.chartresdebretagne.fr > Actus

Le sport chevillé au corps

Dans un an, les JO de Paris 2024 seront lancés. Chartres-de-Bretagne continue de se mettre à l'heure olympique avec son label Terres de Jeux !

Samedi 24 juin, les 31 enfants de l'Ecole Multi-Sports ont pu revivre toutes les disciplines sportives testées durant l'année.

Les enfants de l'école maternelle Brocéliande ont vécu une journée olympique mêlant adresse, coordination et souplesse.